

Conditions générales du programme Minerva Service Bike

En adhérant au programme Service Bike, les vélos sont garantis pour un entretien annuel.

Les conditions générales de vente figurant sur le site Internet de Minerva Cycling NV sont applicables à votre programme Service Bike.

Vous trouverez ci-dessous les dispositions administratives de votre contrat "Service Bike" avec Minerva Cycling NV :

Quand avez-vous droit à ce programme Service Bike ?

Vous avez acquis ce programme lors de l'achat de votre vélo pour la durée indiquée sur votre certificat de garantie Minerva.

Entretien obligatoire?

Vous êtes tenu de faire effectuer l'entretien au moins une fois par an si vous souhaitez bénéficier de l'extension de garantie après 2 ans, comme indiqué sur votre certificat de garantie Minerva.

En quoi consiste le programme Service Bike ?

SERVICE BIKE PACK ENTRETIEN		
Vélos électriques	STANDARD	EXPANDU
Général		
Vérification et serrage des écrous et des boulons	X	
Contrôle de la direction et réglage de la tête de direction	X	
Nettoyage et lubrification de la tête de direction		X
Contrôle de l'éclairage	X	
Remplacer les piles de l'éclairage si nécessaire		X
Freins		
Vérification et réglage des freins	X	
Lubrifier ou remplacer les câbles de frein si nécessaire		X
Remplacer les plaquettes de frein si nécessaire		X
Engrenages		
Vérification et réglage des engrenages, vérification du pédalier	X	
Lubrifier ou remplacer les câbles si nécessaire		X
Roues et pneus		
Contrôle de l'état des pneus + gonflage des pneus	X	
Vérifiez les rayons, la tension et l'alignement de la roue, remplacez les rayons si nécessaire.	X	
Contrôle des moyeux et des essieux	X	
Nettoyage, lubrification et réglage des moyeux et des essieux(**)		X
Chaîne		
Contrôle, mesure et lubrification de la chaîne	X	
le contrôle, la mesure, le nettoyage et la lubrification des chaînes et des pignons		X
Fonctionnement		
Vérifier le fonctionnement global sur le plan électrique et mécanique	X	
Mise à jour des logiciels si nécessaire	X	
Vérification de toutes les connexions électriques		X
Valeur(*) de la maintenance (TVA incluse)	59,99 €	89,99 €
* option à votre domicile : supplément	45,00 €	45,00 €
** non applicable au moteur avant		
Le vélo doit être dans un état propre		

À quel programme ai-je droit ?

Vous avez droit au programme standard Service Bike tel qu'indiqué sur votre certificat de garantie Minerva.

Vous avez droit au programme extensif Service Bike si vous êtes inscrit au programme Minerva Bike Plus.

Comment demander mon entretien?

Vous demandez votre entretien sur notre plateforme en ligne www.servicebike.be.

L'entretien est proposé en standard dans un point de service Minerva.

En option, vous pouvez faire effectuer cet entretien à domicile moyennant un supplément de 45€.